



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Note explicative sur l'inscription en ligne de l'UIP

Pour accéder au système d'inscription en ligne du Secrétariat de l'UIP, allez sur le site web de l'UIP, sur la page de l'Assemblée et cliquez sur le bouton Inscription.

A noter : il est recommandé aux participants de désigner un coordonnateur pour leur délégation qui sera le seul utilisateur du système d'inscription en ligne et qui choisira un mot de passe.

Procédure d'inscription :

1. Créez un compte et saisissez les informations demandées. Si vous vous êtes déjà inscrits en ligne à une Assemblée, vous pouvez réutiliser vos identifiants.

Si le Secrétariat de l'UIP a ouvert un compte en votre nom avec l'adresse électronique officielle de votre parlement, veuillez envoyer une demande à registration@ipu.org pour plus ample information.

2. Une fois que vous vous avez créé un compte, identifiez-vous en utilisant vos nom et mot de passe.
3. Cliquez sur "S'inscrire à cette réunion" pour vous inscrire à l'Assemblée.
4. Cliquez sur "Commencer l'inscription" pour inscrire votre délégation. N'oubliez pas de vous inclure si vous prévoyez d'assister à la réunion.
5. Prière de veiller à inclure les informations concernant :
 - la participation aux **organes directeurs et subsidiaires de l'UIP** sous la rubrique "Titre et fonctions à l'UIP";
 - votre **parlement national** sous la rubrique "Titre et fonctions au Parlement/dans l'Organisation".

Lorsque vous aurez soumis votre inscription, les administrateurs système la valideront. Une fois votre inscription validée, vous en recevrez confirmation par courriel. Sinon, l'un de nos administrateurs prendra contact avec vous pour toute démarche nécessitant un suivi.

Si vous avez des questions au sujet de l'inscription, veuillez les adresser à Mme Sally-Anne Sader, Chargée du Service des conférences, à l'adresse suivante : sas@ipu.org, avec copie à postbox@ipu.org et à registration@ipu.org.

F